

~ Qualité de l'air ~

L'ÎLE-DE-FRANCE protège son atmosphère

L'Île-de-France est particulièrement sensible à la pollution atmosphérique. L'exposition de la population y est renforcée par la concentration des activités humaines et sa situation de pôle économique et touristique. Face à cette question de santé publique, elle se mobilise pour trouver des solutions.

LES PRINCIPAUX POLLUANTS

Les particules

PM₁₀ et PM_{2,5}

notamment en période hivernale

Les oxydes
d'azote
(NO_x)

Le trafic routier
émet

56%
des NO_x

Le chauffage émet

Le chauffage au bois en particulier contribue à
20 % des émissions de PM₁₀

26%
des PM₁₀

UN PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Le premier Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'Île-de-France portait sur la période 2006-2011. Une version révisée de ce plan a été approuvée en mars 2013. Une nouvelle procédure de révision a été lancée fin 2015 afin d'accélérer la mise en œuvre des dispositions du PPA en cours, et mettre en place de nouvelles dispositions pour une reconquête rapide de la qualité de l'air.

Objectif : réduire les émissions de manière pérenne mais aussi lors des pics de pollution

Des mesures pour réduire les émissions dans tous les secteurs d'activité



Mesures pérennes du PPA actuel

- Favoriser les transports en commun, réduire la part des transports routiers individuels et faire la promotion des véhicules propres
- Réglementer les installations de combustion (chauffage, chaufferies collectives)
- Réduire les émissions des plates-formes aéroportuaires
- Réduire les émissions de particules dues aux chantiers
- Contrôler les autorisations de brûlage à l'air libre des déchets verts
- Interdire les épandages agricoles pulvérisés par vents forts



LE SAVIEZ-VOUS ?



50 kg de végétaux
brûlés dans
son jardin



6 000 km
parcourus
par une voiture
diesel récente



3 semaines de chauffage
d'un pavillon avec
une chaudière bois
performante